

# Trophée de l'Eau Loire-Bretagne 2021

TROPHÉE DE L'eau loire-BRETAGNE 2021



**Les représentants du contrat territorial : Régie des eaux des Coëvrons, SIAEP de la région de Sillé-le-Guillaume, Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez – Les représentants de la délégation Maine Loire-Océan de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**

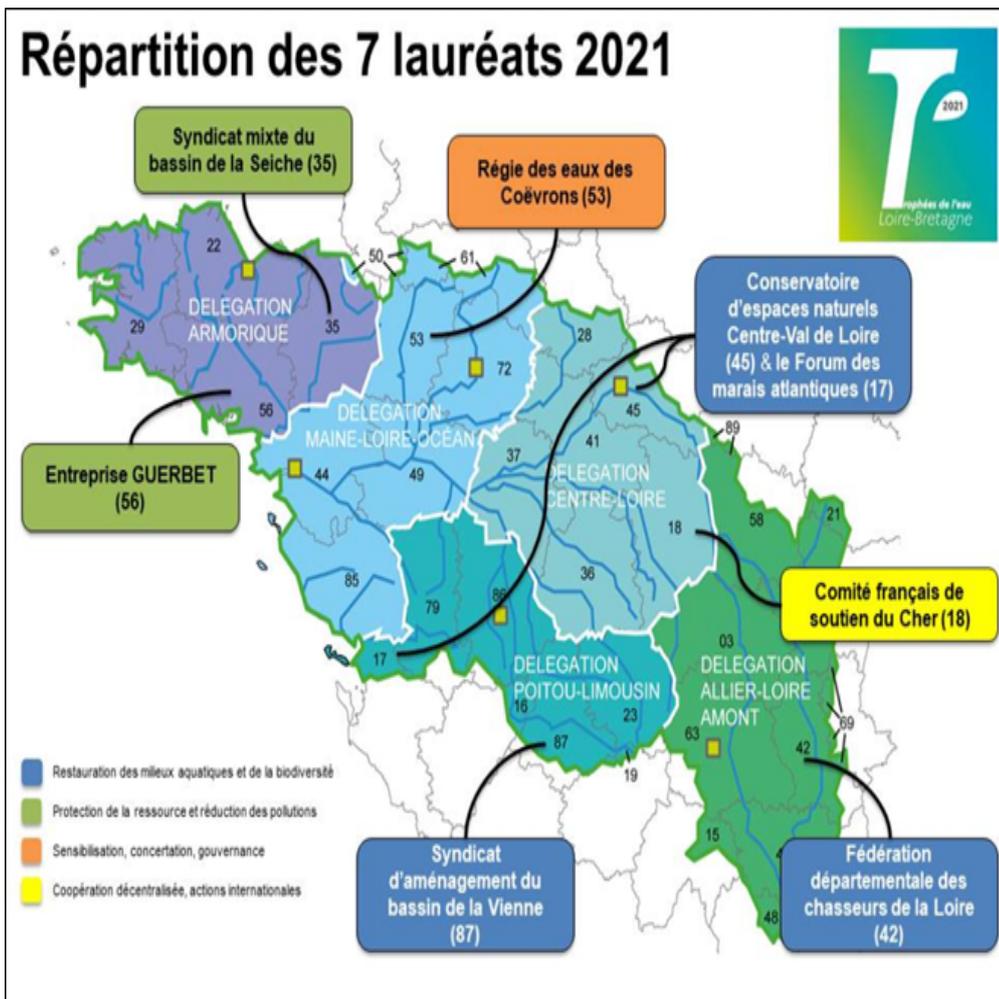
Conformément à ses statuts, la Régie des eaux des Coëvrons a pour compétence la protection du point de prélèvement et de la ressource en eau en général, la production, le stockage et le transport jusqu'à la distribution au robinet de l'abonné. Depuis 10 ans la dégradation de la ressource en eau a conduit la Régie des Eaux des Coëvrons a renforcé sa politique de préservation de la qualité de l'eau de ses captages. Elle est également porteuse du Contrat Territorial de lutte contre les pollutions diffuses sur les captages prioritaires de l'Est mayennais, comprenant 3 captages exploités par la REC, 3 captages exploités par la Communauté de Communes de Meslay-Grez et 2 captages exploités par le SIAEP de la région de Sillé-le-Guillaume.

C'est dans le cadre des actions de protection de la ressource en eau sur les captages prioritaires que la REC a remporté le Trophée de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans la catégorie 3 « sensibilisation, concertation pour la gestion durable de l'eau ».

Les actions de protection de la ressource ont été distinguées parmi 32 candidatures réparties sur le bassin Loire Bretagne.

Au total, 7 lauréats ont été choisis par le Jury des Trophées de l'eau dans les catégories suivantes :

- « **Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires** »
- « **Accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement** »
- « **Préserver l'eau, l'économiser et lutter contre les pollutions** »



## Répartition des 7 lauréats de l'eau 2021 (Cliquez pour agrandir l'image)

Voir aussi:

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/retours-de-xperiences/sensibilisation-et-operation-fonciere-pour-preserver-la-ressourc.html>

Une cérémonie de remise du Trophée s'est tenue le 21 octobre 2021 au château de Sainte Suzanne-et-Chammes en présence de la directrice de la délégation Maine-Loire-Océan, Mme. Morgan Priol et de Mme. Ruaux Marine directrice adjointe.



**M. LEFEUVRE Régis, président de la Régie des Eaux des Coëvrons**



# **M. BARRIER Guy, président du SIAEP de la région de Sillé-le-Guillaume**

**Sensibilisation, gestion foncière pour préserver la ressource  
en eau**

**des captages de l'Est mayennais**

<https://youtu.be/Tk-CNk7C8hg>

Les actions mises en avant dans le cadre de cette récompense sont le plan de communication d'une part et l'aménagement foncier d'autre part.

## **La communication**

Le besoin d'adosser un volet communication ambitieux auprès des élus, des agriculteurs et des consommateurs visant à améliorer la connaissance du sujet et ainsi avancer de manière plus efficace émane des conclusions de l'évaluation du premier contrat territorial 2012-2017.

Les outils de communication suivants ont été élaborés :

- **Une carte territoriale avec mise en évidence des captages et des périmètres d'action du CT au sein de 3 collectivités :**



(Cliquez pour agrandir l'image)

- Des lettres annuelles à destination des élus, du grand public, des partenaires techniques et des lettres à destination des agriculteurs :



▪ **La réalisation de deux vidéos à destination principale des scolaires :**

- La première vidéo s'intitule « **D'où vient l'eau que je bois ?** » plutôt dirigée vers des enfants de niveau primaire.
- La seconde vidéo : « **Comment protéger la ressource en eau face aux risques liés aux nitrates ?** » est à destination des collégiens.

<https://youtu.be/T42DZ79k9XA>

<https://youtu.be/8awQcXlk1S0>

## **La gestion foncière**

L'action foncière a quant à elle été déployée sur les aires d'alimentation de captage présentant un enjeu fort : production stratégique et dégradation de la qualité de l'eau malgré la mise en œuvre du plan d'action. C'est pourquoi, une politique de réorganisation foncière sur l'Aire d'Alimentation du Captage de Vaubourgueil est mise en œuvre depuis 2018 dont l'objectif est d'enherber la totalité de la surface agricole. Cette politique engagée s'est imposée comme étant la plus efficace compte tenu des enjeux importants sur ce captage très productif et pourtant en dérogation vis-à-vis du paramètre nitrates depuis 2017.

Cette action est réalisée sur le terrain en concertation avec les agriculteurs, et se concrétise par de l'acquisition des

terres si nécessaire, des réorganisations foncières en veillant au maintien voire à l'amélioration des structures d'exploitation. Les terres acquises par la collectivité font l'objet de baux ruraux environnementaux adaptés aux enjeux de la qualité de l'eau : limitation de la fertilisation, interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, etc.

Ces opérations visent 2 objectifs : protéger durablement la qualité de l'eau et consolider des structures d'exploitation cohérentes et économiquement viables sur des aires d'alimentation de captage. Ce travail est conduit par la REC en partenariat avec la SAFER sur de nombreux dossiers.

Enfin, parce que l'enjeu de l'eau est primordial, les 3 Services d'eau suivent avec attention la transmission des exploitations car c'est un moment clé pour accompagner plus aisément des changements de systèmes favorables à la qualité de l'eau.

